



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E59921

VALABLE JUSQU'AU 05/06/2026

ÉDITÉ LE

09/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1987

Forme juridique : SARL

Capital : 9 146

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES

Siret : 340 159 383 00025

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 3023469

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 282368Y1244000/001 587121/7

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 282368Y1244000/001 587121/7

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : FILLEMOTTE BATIMENT

3 CHEMIN DU VAILLANT
59230 CHATEAU-L'ABBAYE

Téléphone : 03 27 48 69 24

Fax : 03 27 48 57 72

Portable : 0682331255

Site Internet : <http://www.fillemotte-batiment.fr>

E-mail : fillemotte-batiment@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

FILLEMOTTE CYRIL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2141	Transformation en maçonnerie Mention RGE	04/02/2026
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	17/04/2024
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	04/02/2026
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	17/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	12/06/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.